

## CR Commission

### Cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs

Mardi 18 juillet 2023 de 18h à 19h45 salle du conseil

1

#### Elus :

<b>Argol</b>	Magali CHESSE	Absente
<b>Camaret-sur-Mer</b>	Muriel LE MEROUR	Présente
<b>Crozon</b>	Dominique GUILLOIS	Présente
<b>Landévennec</b>	Marie-Claire CARIOU	Présente
<b>Lanvéoc</b>	Chrystelle GAOUYER	Présente
<b>Le Faou</b>	Ludovic LASSAGNE	Présent
<b>Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h</b>	Aurélien LE BOT	Excusé
<b>Rosnoën</b>	Martine LE GUIRRIEC	Présente
<b>Roscanvel</b>	Thouria AIT OUCHANNIK	Présente
<b>Telgruc-sur-Mer</b>	Yves LE MOIGNE	Présent

#### Technicien CCPCAM :

Hubert LE BRENN	Présent
Mélanie MESSAGER	Présente
Aurélie CABON	Présente

#### Partenaires invités :

<b>PS jeune - Ulamir</b>	Quentin PICARD-LESTEVEN	Présent
<b>Directrice maison BARADOZIC - Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h</b>	Valérie LOUARN	Présente
<b>Direction service enfance de Camaret-sur-Mer</b>	Nathalie SOUFFLET	Excusée
<b>Directrice accueil jeune de Lanvéoc</b>	Aurore CHEVALIER	Excusée
<b>Vice-présidente de l'association des jeunes de Telgruc-sur-Mer</b>	Stéphanie BONNIN-LE GAC	Excusée

#### Ordre du jour

##### 1/ Point jeunesse

- Bilan de l'année et programme été
- Perspective pour la rentrée : travail sur la politique jeunesse du territoire  
→ proposition de modalités de travail

##### 2/ Gouvernance

- ✓ Retour de la décision du conseil communautaire
- ✓ Retours des élus
- ✓ Mise en place de modalités de travail communauté de communes/communes
- ✓ Projet éducatif de territoire : point d'étape
- ✓ Proposition de date pour les prochaines commissions
- ✓ Mise en place d'une instance partenariale : présentation et partage de la CTG

##### 3/ Questions et informations diverses

Date de la prochaine commission

Mardi 19 septembre 2023 18h à Crozon

## 1/ Point jeunesse

### Bilan de l'année et programme de l'été

Cette commission de début de vacances d'été permet de faire un point d'étape autour des actions en faveur de la jeunesse. En effet, chaque structure est présentée succinctement par son représentant, responsable ou par un élu de la commune. La présentation permet de faire un point autour des activités proposées durant l'été et également des actions proposées au long de l'année passée ainsi que des modalités de fonctionnement de chacune.

Aujourd'hui, le territoire de la Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime bénéficie de 5 structures associatives et communales dédiées à la jeunesse, répartie de la façon suivante ;

- ✓ Espace jeune de Pont-de-buis Lès Quimerç'h,
- ✓ La maison des jeunes de Camaret,
- ✓ La prestation jeunesse du centre social de l'Ulamir
- ✓ Lanvo'jeunes de Lanvéoc
- ✓ L'association des jeunes de Telgruc

Et dans le cadre de la convention territoriale globale, une chargée de coopération au sein de la communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime, ayant pour mission d'accompagner les politiques publiques pour les communes qui le souhaitent et/ou de coordonner des projets à l'échelle intercommunale autour, entre autres, de la thématique jeunesse.

Présentation des structures :

- ✓ **Espace jeunes de la maison BARADOZIC (Voir présentation en PJ)**

Pour compléter la présentation, Valérie LOUARN directrice de la maison BARADOZIC, ajoute :

Dans le cadre de certaine prestation, une participation financière supplémentaire est parfois demandée en plus de l'adhésion à l'année.

Les animations sont coconstruites avec les jeunes et le planning des animations est préparé 1 mois à l'avance. Les sorties attirent les jeunes et le taux de remplissage est complet (places limitées à 16 liées aux minibus).

L'animatrice du Relais petite enfance et la responsable du foyer des jeunes organisent 1 fois par an une formation baby-sitting pour les jeunes contenant une partie réglementation et une partie pédagogique.

Le foyer est ouvert à tous car les jeunes viennent des différents lycées/collèges.

La population la plus fréquente est la tranche 11-14 ans.

Le taux d'encadrement étant de 1 animateur pour 12 jeunes, une directrice d'accueil (environ 28h/ par semaine) anime le foyer avec 1 à 2 animatrices supplémentaires en fonction du nombre d'enfant.

3 mini-séjours sont organisés pour les enfants de l'ALSH durant le mois de juillet et 1 séjour jeune la dernière semaine de juillet (21 places -séjour complet).

Le mois d'août le foyer des jeunes est fermé.

Le dispositif Argent de Poche de la CAF est mis en place depuis 2 ans. Une dizaine de jeunes en bénéficient à chaque vacances scolaires (excepté les vacances de Noël).

### ✓ **La maison des jeunes de Camaret-sur-Mer**

La Maison des Jeunes est ouverte pour les adolescents de 12 à 17 ans. L'objectif est de proposer à « la jeunesse camarétoise » des activités de loisirs (jeux vidéo, musique, bricolage, sport etc...), un accueil libre, un lieu d'échange convivial, des sorties et des projets divers. Un planning d'activités est mis en place pour les vacances (sports, sorties, soirées...) afin d'animer au mieux les journées des adolescents.

Les actions tendent à développer la participation active des jeunes au sein de projets. Elles leur permettent aussi d'apprendre à évoluer ensemble dans un contexte de respect et d'engagement tout en les inscrivant dans le fonctionnement de la vie locale.

La maison est ouverte tous les mercredis de 13h30 à 18h30, les vendredis de 17h30 à 19h et les samedis de 13h30 à 18h30. Et durant les grandes vacances du 11 juillet au 12 août, tous les jours du mardi au samedi.

Cotisation annuelle de 10 €.

26 jeunes sont inscrits à l'année. La maison est plus fréquentée par la tranche d'âge des 11/13 ans. La capacité maximale est de 12 enfants. Un repas est organisé chaque année avec les élèves de CM2 afin de faire connaître le foyer. L'animateur est polyvalent sur le poste d'animation : cantine, garderie, transport scolaire, ALSH.

### ✓ **Référent jeunesse du centre sociale de l'Ulamir (voir présentation en pj)**

Quentin Picard Lesteven référent jeunesse de l'Ulamir ajoute :

Le centre social est basé à Crozon, pour autant Quentin le référent jeunesse intervient pour les jeunes des 7 communes : Argol, Camaret sur mer, Crozon, Landévennec, Lanvéoc, Roscanvel, Telgruc sur mer. Il intervient dans les 2 collèges (Alain, Ste Anne) lors de la pause méridienne du mardi et jeudi pour échanger avec les jeunes. Il souhaite aller vers les plus grand en travaillant avec le lycée de Châteaulin. Ses missions principales sont l'accompagnement de projet avec les jeunes, il est également relais des dispositifs CAF comme on s'lance et sac à dos. Il est amené à faire de la coanimation avec les animateurs du territoire et réalise de la prévention lorsqu'il porte l'organisation de l'exposition sexbreizh, anime le jeu @social ou participe au groupe de travail sur les violences intrafamiliales.

Durant le mois de juillet, il sera présent lors des animations estivales comme les mardis de Morgat pour toujours aller vers les jeunes.

### ✓ **Lanvo'jeunes de Lanvéoc**

Lanvo'jeunes est un accueil de loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans. Cet accueil est basé sur le fonctionnement de la junior association et de la commune. La cotisation annuelle est de 15 € l'année.

Il y a un encadrement par une équipe diplômée (1 directrice et 1 animatrice) mise à disposition par la mairie. Le foyer des jeunes permet aux jeunes de se retrouver un samedi sur deux, dans un endroit agréable et commun pour se détendre et partager des activités. Un baby-foot, deux billards, des tables de ping-pong et divers jeux sont en accès libre. Les jeunes sont à l'initiative de projets et s'investissent dans la commune. Diverses actions d'autofinancements sont programmées dans l'année, ce qui leur permet d'organiser des sorties laser Game, bowling, ... et de baisser le coût de leur projet. Dans une ambiance chaleureuse, Lanvo'jeunes offre aux jeunes un droit à l'expression et à l'échange.

Une porte ouverte est organisée chaque année avec une invitation personnelle envoyée aux jeunes de la commune. Ils ont également la possibilité de parrainer des jeunes d'autres communes.  
Les Horaires : de 14h30 à 18h30, un samedi sur deux pour une Cotisation de 15€ à l'année. L'accueil est fermé durant les vacances d'été.

Une cinquantaine d'adhérents.

✓ **L'association des jeunes de Telgruc-sur-Mer**

L'association est ouverte aux jeunes de 10 à 20 ans résidents ou scolarisés à Telgruc-sur-Mer avec une possibilité de parrainer un jeune d'une autre commune par un membre telgrucien. L'adhésion est de 15 € par an.

L'association permet principalement d'organiser des sorties durant les vacances scolaires. Elle met en place des actions telles que bourse aux vêtements, lavage auto, char pour le pardon pour financer des sorties (petites ou grandes), telles les sorties au Parc Astérix, Disneyland, séjour à la neige... le reste à charge varie en fonction de l'investissement du jeune (système de point) et de la subvention de la commune.

Le fonctionnement de l'association reste inchangé depuis sa création : pour chaque poste qu'un jeune (à partir de 14 ans) occupe au bureau (trésorier, secrétaire, président), il y a en face, le même poste est doublement occupé par un adulte, parent. Il y a toujours plusieurs personnes à prendre les décisions, soutenues par les adultes. Une salle est également à disposition des jeunes avec babyfoot, billard...

✓ **Point autour des actions jeunesse dans le cadre de la CTG**

Les séjours jeunes (voir en pj).

La formation santé mentale des jeunes à destination des professionnelles et bénévoles du territoire qui sont en lien avec les jeunes. Elle aura lieu le 13/14 et 27/28 novembre 2023 à Landévennec.


Les bourses BAFA sont utilisées pour l'année 2023.

Perspectives pour la rentrée : travail sur la politique jeunesse du territoire

L'engouement des familles et des jeunes pour les séjours jeunes, la présence des 11/14 ans dans les espaces jeunes, le panel de dispositifs à destination des jeunes proposés par la CAF et la MSA, les données concernant la santé mentale des jeunes, l'organisation scolaire du territoire sont autant d'indicateurs qui alertent sur l'importance de réfléchir au projet jeunesse à l'échelle du territoire, pour harmoniser, compléter et accompagner ce qui existe déjà à l'échelle communale.

Proposition de modalités de travail pour la rentrée ?

→ **Décision de l'instance : les élus sont favorables à une proposition de méthodologie de travail à l'échelle intercommunale autour de la politique jeunesse.**

 *À faire : proposer pour la prochaine commission un calendrier de travail avec des échéances notamment autour des séjours jeunes et des dispositifs CAF.*

## 2/ Gouvernance

### Retour des élus

- ✓ Deux thématiques, à traiter prioritairement à un niveau intercommunal, ressortent, la jeunesse et la vie sociale, suivi des activités scolaires et de l'emploi et l'insertion. Certaines ont déjà une organisation bien définie (emploi-insertion) les autres nécessitent d'être mieux structurées.
- ✓ Un partage des besoins dans la mise en place des différents projets reste un préalable indispensable. Nous pouvons nous appuyer sur les études précédentes et les réactualiser. (étude pour la prise de compétence par la communauté de communes des politiques petite-enfance, enfance et jeunesse ; étude sociologiques des filles du coin).

→ Désignation des élus référents, des thématiques à traitées à un niveau intercommunal et du socle commun approuvé



Réaliser une présentation des études lors d'une prochaine commission

### Ebauche de modalités de travail communauté de communes/communes

Permettre de faciliter la mise en place des projets et la prise de décision au niveau communal

→ Définir pour chaque projet une personne référente dans chaque commune : fait le lien entre la communauté de communes et la commune.

### Projet éducatif de territoire

La mise en place du projet a pris du retard du fait du temps consacré aux séjours jeunes.

Il reste à rencontrer les communes de Camaret-sur-Mer, Landévennec, Roscanvel et Telgruc-sur-mer. Partir sur un projet de petite envergure dans un premier temps afin de maintenir l'échéance de décembre. Effectivement, il semble indispensable et urgent de définir les champs d'actions de chacun face aux nombreuses sollicitations des partenaires (écoles, associations,).

### Proposition de dates pour les prochaines commissions et horaires

Aucun créneau n'ayant reçu l'unanimité : réaliser la commission une fois sur deux aux horaires choisis afin de permettre à tous d'être présent. (À tester jusqu'à la fin de l'année)